



## Rappel des règles de circulation – Boucles de circulation



La **circulation est apaisée** avec une vitesse maximale des voitures à **20 km/h**. Les aménagements sont prévus dans ce sens pour créer des obstacles à la vitesse excessive.

**Les piétonnes et piétons peuvent utiliser toute la largeur de la voie publique**, les jeux y sont également autorisés. Cela implique qu'il n'y a pas de passage piéton ! Les automobilistes ne peuvent pas mettre les personnes à pied en danger ni les gêner. Au besoin, ils doivent s'arrêter. En

outre, ils doivent redoubler de prudence en présence d'enfants. Par ailleurs, les personnes à pied ne peuvent entraver la circulation sans nécessité.

**Le stationnement est interdit sauf aux emplacements qui sont délimités** par des marques routières ou un revêtement de couleur différente et sur lesquels est reproduite la lettre « P ».

Les véhicules à l'arrêt (pour chargement/déchargement) peuvent être rangés à droite ou à gauche par rapport au sens de la marche. Il est donc **permis de livrer en tout temps** les commerces pour autant que les livreurs n'entravent pas la circulation. Une fois la livraison terminée, les véhicules doivent quitter leur emplacement. Il est également possible de déposer ou de charger une personne dans les mêmes dispositions.

## Boucle de circulation « Cathédrale - Université » - La métamorphose de la rue de Bruxelles

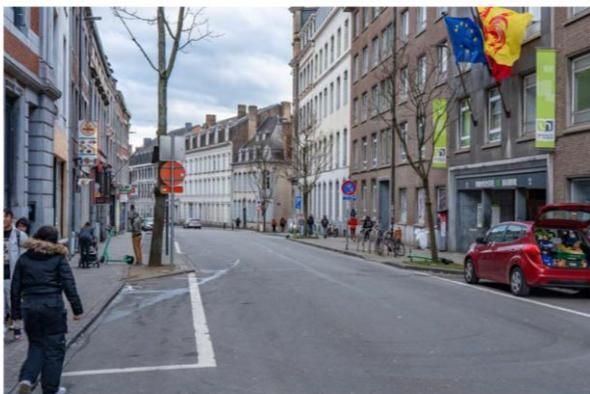
Le 30 janvier, la rue de Bruxelles réouvrait à la circulation avec pas mal de changements pour les usagers et usagères : plus de place pour les piétons et piétonnes dans une rue très fréquentée par le public scolaire, l'aménagement de nouvelles fosses de plantation qui accueillent 16 arbres, 34 arbustes et plus de 4.500 plantes, l'installation de 20 bancs, de nouvelles poubelles, l'installation de 33 arceaux pour les vélos et d'un emplacement pour les motos. Quant au stationnement, celui est organisé en épi inversé pour garantir une plus grande sécurité aux usagers faibles. Deux places PMR sont également disponibles sur le tronçon de la rue de Bruxelles. Enfin, une fontaine à eau a été installée devant l'entrée de l'Université. Elle s'avère bien utile lors des fortes chaleurs.

D'autres aménagements dans la boucle viennent compléter le dispositif : la reconfiguration de la rue Saintraint avec la création de fosses de plantation et du stationnement en épi, et l'agrandissement du trottoir de la rue Lelièvre.

Le bilan est plus que positif et concrétise les trois engagements pris dans le cadre de l'extension du piétonnier : une ville apaisée avec un trafic routier nettement moins rapide et une priorité aux usagers faibles, une ville végétalisée avec les nombreuses plantations réalisées et une ville conviviale grâce aux nouveaux mobiliers urbains qui facilitent les rencontres et les temps d'échanges.

Photos 2024 : © Gaëtan Fisse

Photos 2025 : Philippe Piraux



2024



2025



2024



2025



2024



2025





**NAMUR  
CAPITALE**



2024



2025



2024



2025



2024



2025



**POLITIQUE INTÉGRÉE  
DE LA VILLE**



## Boucle de circulation du Théâtre – Réouverture de l'avenue F. Golenvaux ce 27 juin

Les travaux de la seconde boucle de circulation, celle du Théâtre, ont débuté le 13 mai 2024 par la rue Émile Cuvelier. Le 29 novembre, la circulation automobile pouvait réintégrer la rue et le 5 mars les travaux de la rue de la Tour étaient terminés. C'est maintenant au tour de l'avenue Fernand Golenvaux d'être réouverte à la circulation, libérant de ce fait l'ensemble de la boucle.

Comme pour les autres boucles, la circulation est en sens unique. Il est désormais possible de rentrer dans le centre-ville par l'avenue F. Golenvaux depuis l'avenue Baron Louis Huart. Le parking du Beffroi retrouve donc son accès aisé depuis le Delta.



Plusieurs aménagements ont été réalisés sur cette boucle : installation de 17 nouveaux bancs, de 10 arceaux pour les vélos et d'un parking pour les motos. Quatre bacs de fleurs en acier Corten munis de bancs ont été installés. Les plantations de l'avenue F. Golenvaux auront lieu durant l'automne et comprendront la plantation de 12 nouveaux arbres.

## Boucle de la rue de Fer – Inversion du sens de circulation de la rue des Dames Blanches le 5 août

Enfin, la troisième boucle de circulation concerne l'accès nord du piétonnier via la rue de Fer, la rue des Dames Blanches et la rue Galliot. Elle permettra notamment de rejoindre le parking du centre et le parking de l'Hôtel de Ville qui borderont la future extension piétonne de la rue de Fer prévue en 2027. L'inversion du sens de la rue des Dames Blanches aura lieu de manière définitive le 5 août, lors de la reprise du chantier de la rue des Croisiers.



Dans le cadre de la mise en service de cette dernière boucle de circulation, une réfection du revêtement de la rue des Dames Blanches a été réalisée en mai. Dans le même temps, une nouvelle bande permettant de tourner à droite depuis la rue Galliot vers la rue Rogier a été créée.



**La rue de Bruxelles est à vous – le 2 juillet, Namur CentreVille invite toutes les usagères et tous les usagers à venir faire la fête !**

Après plusieurs mois de travaux, Namur CentreVille vous convie à venir redécouvrir la rue de Bruxelles fraîchement rénovée.

Quand ? Mercredi 2 juillet 2025 de 12h à 17h.

La matinée est réservée aux groupes scolaires de l'Institut Sainte-Ursule.

Où ? Rue de Bruxelles, entre la place d'Omalius et la rue Lelièvre.

Réservations pour les visites guidées sur [www.namurtourisme.be](http://www.namurtourisme.be)

### Contacts

Service Communication  
081/24.60.66

### Plus d'infos

- [www.pietonnier.namur.be](http://www.pietonnier.namur.be)
- [pietonnier@namur.ville.be](mailto:pietonnier@namur.ville.be)

